

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°136/2026

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante – BP 30214 – 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 53
Membres titulaires présents : 46
Membres votants : 50

L'an Deux mille vingt-six, le mardi 16 Juin à 17h00, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 9 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI POLLEUX, POIRET, LEPOIX, STEFANCZYK, HAFIAN, LEBRUN, DIRUY, CALAIS, SOUILLARD, DE ALMEIDA, DECERF, LEMAIRE, BARDOUX,
Mrs PINCHON, DE LIMERVILLE, HERBETTE, BARBET, DELASSUS, LAGRANGE, DELFOSSE, SINOQUET, MARECHAL, GAILLARD, DELAFOSSE, TESTU, GUILLOT, MAUGER, PHILIPPE, DALLERY (suppléant commune Havernas), FRANCOIS, WALIGORA, BONVARLET, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, FOURNET, POIRE, CLAEYS, LEFEBVRE, DUCROTOY, LECLERCQ, LEBLANC.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes PELTOT, PADE, DORION,
Mrs DETOURNE, COLOMBEL, ROHAUT, LOUETTE

Pouvoirs :

Mr DETOURNE donne pouvoir à Mme POIRET
Mme PELTOT donne pouvoir à Mme BENEDINI POLLEUX
Mme PADE donne pouvoir à Mr TIRMARCHE
Mr LOUETTE donne pouvoir à M DELASSUS

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

OBJET : Equipement informatique et numérique pour la médiathèque d'Argœuves-
Demande de subvention DRAC

La séance étant ouverte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence réseau lecture de la Communauté de Communes Nièvre et Somme

Considérant la nécessité d'équiper informatiquement et numériquement la nouvelle médiathèque de la commune d'Argœuves, membre du réseau des médiathèques de la CCNS, Madame la Vice-Présidente en charge de la culture, propose de délibérer pour approuver ces investissements et pour solliciter la DRAC.

Le montant prévisionnel des investissements s'élève à 12 533,00 € HT se répartissant comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES	Coût de l'opération HT
- Equipement informatique (postes médiathécaire et publics, périphériques, équipement Wi-Fi, paramétrage et installation)	5 639 €
- Espace numérique (consoles, manettes, casques, jeux)	2 277 €
- Autres équipement numérique (appareil photo, casque de réalité virtuelle, Ipad, machine de découpe, téléviseur, barre de son))	1 946 €
- Vidéoprojecteur	1 399 €
- Borne d'arcade	1 272 €
TOTAL HT	12 533 €

L'Assemblée Délibérante, ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte le projet d'équipement informatique et numérique de la médiathèque d'Argœuves.
- Autorise le Président à lancer les consultations pour la réalisation de cette opération et à signer les marchés correspondants.
- Autorise le Président à solliciter la DRAC au titre de la DGD.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Partenaires financiers	Montant HT	%
DRAC (DGD)	5 639,00 €	45 %
CCNS-Fonds propres	6 894,00 €	55 %
TOTAL	12 533,00 €	100 % du montant global de l'opération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Fouzy".

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 juin 2026 et de sa publication le 23 juin 2026.

A circular stamp identical to the one above, with the text "COMMUNAUTE DE COMMUNES" and "NIEVRE et SOMME". A handwritten signature, "Philippe Fouzy", is written over the right side of the stamp.